



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 9 mai 2001

**Vente d'une parcelle de terrain à la sci de la mare dans le
lotissement d'activités économiques de la grange laidet 3 à saint
liguaire**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 16 mai 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 mai 2001

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Joël RENOUX, M.
Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON, M.
Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, Mme
Catherine DEGUERCY, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, M. Michel
PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE,
Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme
Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle
LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
Mme Andrée CHAREYRE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Christabelle CHOLLET

DELIBERATION D2011722001

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 mai 2001

Développement Economique

**Vente d'une parcelle de terrain à la sci de la mare dans le
lotissement d'activités économiques de la grange laidet 3 à saint
liguaire**

Monsieur Jacques LAMARQUE, Conseiller Municipal Spécial Maire Adj, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La SCI de LA MARE qui gère le magasin à l'enseigne BRICOGITE avenue de La Rochelle souhaite acquérir une parcelle de terrain dans le lotissement de la Grange Laidet 3 à Saint Liguairé. Elle souhaite en effet réorganiser son magasin et gérer ses livraisons par l'arrière, sur le lotissement communal, dans l'objectif de déposer à terme une demande d'autorisation d'extension auprès de la Commission Départementale d'Équipement Commercial.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- céder à la SCI de LA MARE ou à toute Société qu'elle désignera pour réaliser l'opération, les parcelles de terrain cadastrées section EK n° 61, 99 et 31 en partie, d'une superficie totale de 2.000 m² environ.
- fixer le prix de vente des terrains à 40,00 Francs H.T. le m² auquel il conviendra d'ajouter la TVA au taux en vigueur sur les terrains à bâtir le jour de la signature de l'acte authentique.
- préciser que lors de la réalisation de la vente, le budget principal de la Ville versera une subvention d'équilibre au budget annexe "Grange Laidet 3" d'un montant de 59,64 Francs H.T. le m² telle qu'elle a été définie dans la délibération du Conseil Municipal D99667 du 17.12.1999 qui fixait le prix de vente des terrains du lotissement.
- préciser que le prix sera payable comptant à la signature de l'acte authentique et que les frais de notaire, de géomètre et de raccordement aux différents réseaux seront à la charge de l'acquéreur.
- autoriser le Maire ou le Conseiller délégué à signer l'acte authentique à intervenir.
- préciser que les sommes résultant de cette cession seront imputées en recettes du budget annexe zone d'activités économiques.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Jacques LAMARQUE

[Ordre du jour](#)